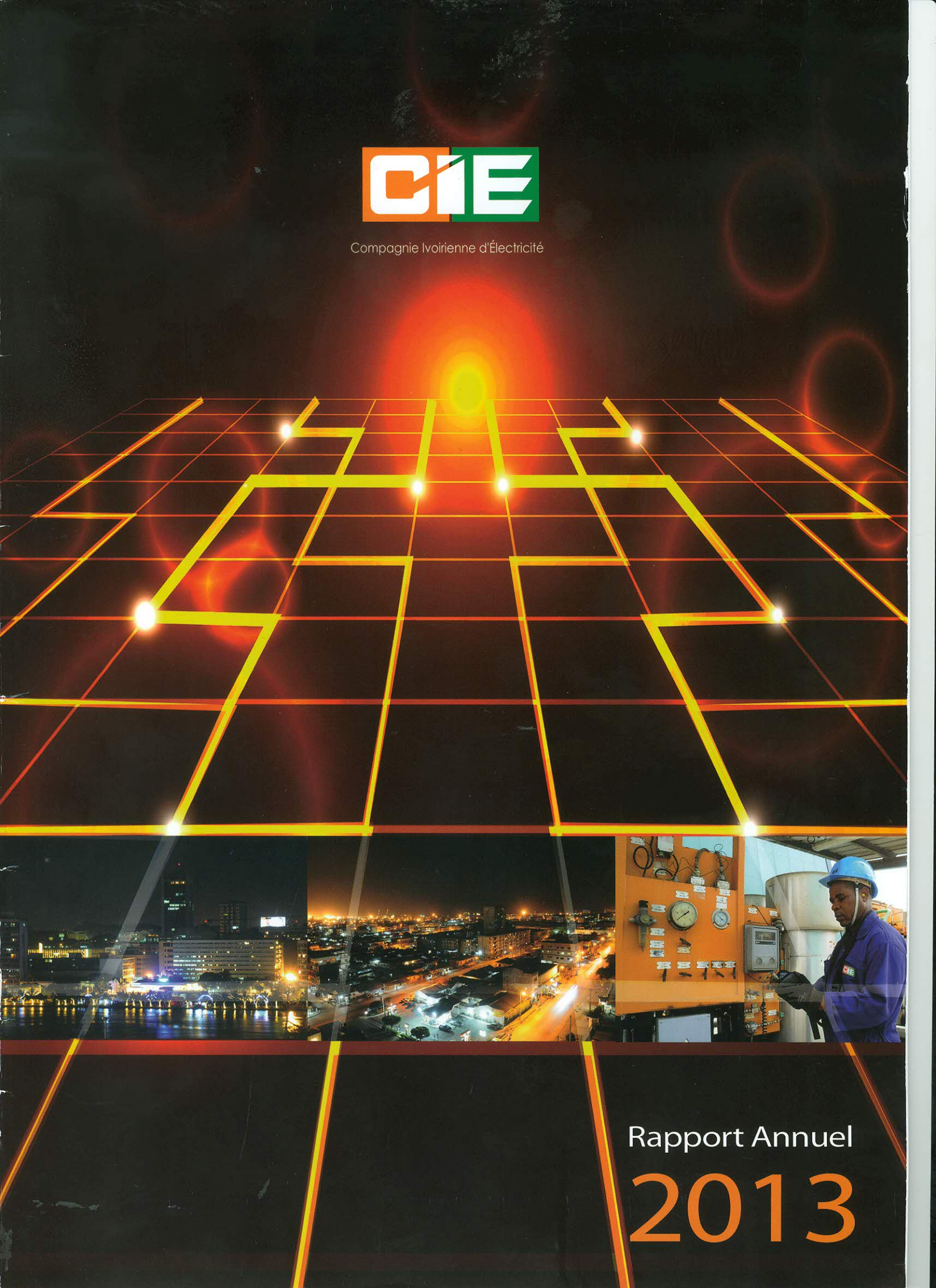




Compagnie Ivoirienne d'Électricité



Rapport Annuel

2013

SOMMAIRE

Message du Président	P. 2
Organisation de la Compagnie	P. 3
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P. 4
Environnement Economique	P. 5
Bilan des Activités	P. 6
Equilibre Production-Consommation	P. 9
Bilan Social et Communication	P. 11
Résultats Financiers	P. 12
Bilan - Financement - Ratios	P. 15
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	P. 20
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	P. 21
Projet de Résolutions	P. 26
Composition du Capital et Filiales	P. 27
Etats Financiers	P. 28
Règles et Méthodes Comptables	P. 34

MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,

La croissance économique de la Côte d'Ivoire se consolide. Cette croissance doit s'appuyer sur un secteur de l'électricité fort et solide. Il convient pour ce faire que le système électrique ivoirien puisse bénéficier des investissements d'envergure dont tous ses segments (production, transport et distribution) ont besoin pour relever les défis. L'adoption d'une loi destinée à la répression de la fraude montre la volonté des pouvoirs publics de donner les moyens nécessaires pour assurer le développement du secteur de l'électricité.

Votre entreprise s'est, pour sa part, engagée à accompagner l'Etat dans son ambition de redressement du secteur de l'électricité qui est vital pour notre pays.

Au-delà du temps moyen de coupure enregistré qui reste élevé, je voudrais retenir avec vous que l'année 2013 a permis de réaliser des performances notables résultant de l'application judicieuse des principes et valeurs qui guident l'action de votre entreprise.

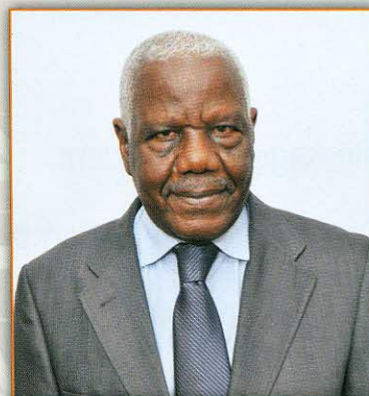
L'engagement permanent, le sens du devoir et la capacité d'innovation des hommes et des femmes de notre compagnie ont permis d'atteindre des résultats fort encourageants :

- le ratio de facturation a atteint 80,4% ;
- le taux de recouvrement des factures notamment dans la zone CNO est en nette progression ;
- la « très bonne qualité de crédit » de notre compagnie est confirmée ;
- la sécurité au travail est bien suivie au quotidien et s'améliore rapidement.

Je voudrais, avec vous, féliciter nos collaborateurs et les encourager à maintenir haut l'étendard de notre compagnie.

L'année 2014 devrait voir se consolider les acquis et le renforcement des actions d'amélioration enregistrées en 2013.

Je vous remercie.



Ousmane DIARRA
PCA CIE

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

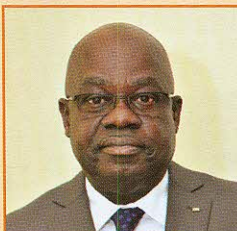
ADMINISTRATEURS

DIARRA Ousmane		Président
ECP FII FINAGESTION	représenté par LE GUENNOU Vincent	Administrateur
BOUYGUES Olivier		Administrateur
ETAT de Côte d'Ivoire	représenté par TRAORE Amidou	Administrateur
ALBEROLA Marc		Administrateur
FRANCONY Michel		Administrateur
KAKOU Dominique		Administrateur
LODUGNON Brice		Administrateur
PETERSCHMITT Louis		Administrateur
TAUZIAC Eric		Administrateur

DIRECTION GENERALE



KACZMAREK André Marie
Directeur Général Délégué



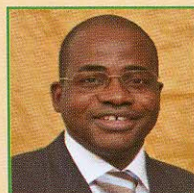
KAKOU Dominique
Directeur Général



KOUADIO Emmanuel
Secrétaire Général



BAKAYOKO Siaka
Directeur Général Adjoint Pôle
Production Transport et Mouvements
d'Energie



KOUASSI Mathias
Directeur Général Adjoint Pôle
Distribution



ZADI Eugène
Directeur Général Adjoint
Pôle Relations Sociales
et Communication



DAURIAC Stéphane
Directeur Général Adjoint
Pôle Gestion Finance Logistique

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG	Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS COTE D'IVOIRE	Commissaire aux Comptes titulaire
UNICONSEIL	Commissaire aux Comptes suppléant
M. ROSSE André	Commissaire aux Comptes suppléant

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames et messieurs, Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des Rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports,

de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à la Direction Générale des Impôts (Direction des Grandes Entreprises) selon la législation en vigueur.

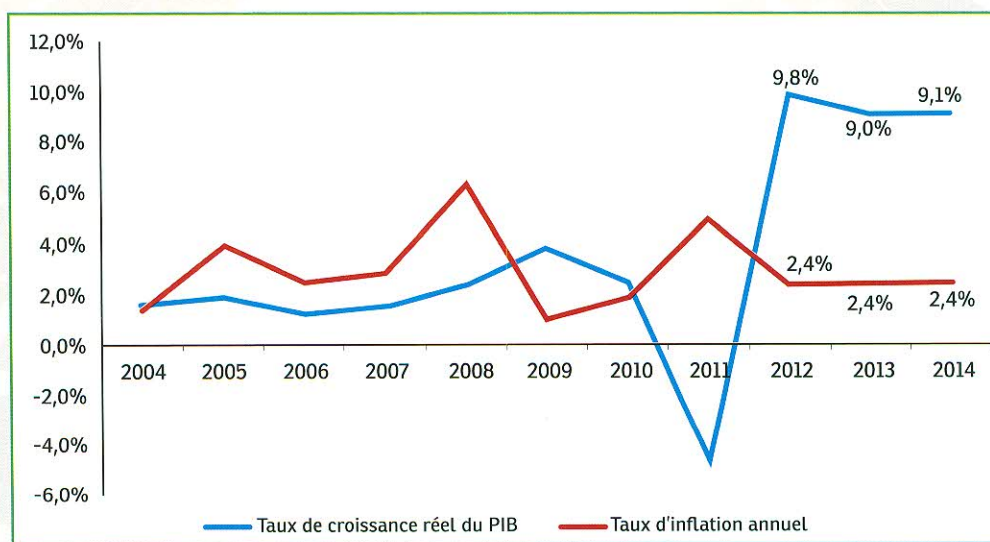
Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

L'année 2013 a été caractérisée par la consolidation des acquis et l'entretien d'une dynamique de croissance forte, soutenue par l'investissement public et la reprise de l'investissement privé après la remise en état de l'appareil

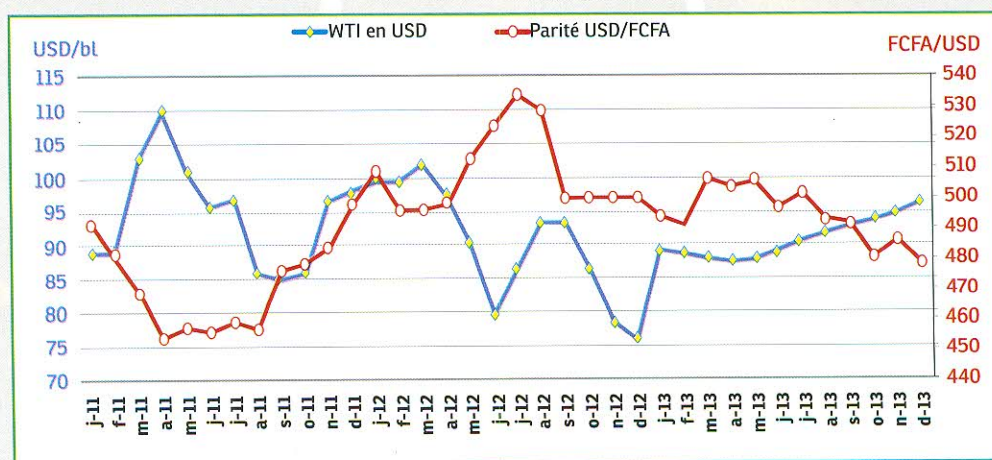
de production détérioré en 2011. Le taux de croissance du PIB est attendu à 9% (provisoire). L'inflation s'affiche à 2,4% en glissement annuel contre une réalisation de 2,4% en 2012.



• Evolution du WTI et du cours du dollars US

Le cours du baril de pétrole WTI, sous les effets du regain de croissance de l'économie mondiale, s'est régulièrement apprécié, en passant de 75,7 USD en décembre 2012 à 96,2 USD en décembre 2013 (+27%).

A contrario, le cours du dollar US vis-à-vis du FCFA a poursuivi sa dépréciation passant de 494 FCFA/USD (janv. 2013) à 479 FCFA/USD (déc. 2013).



BILAN DES ACTIVITÉS

• Les ventes

Les ventes nationales

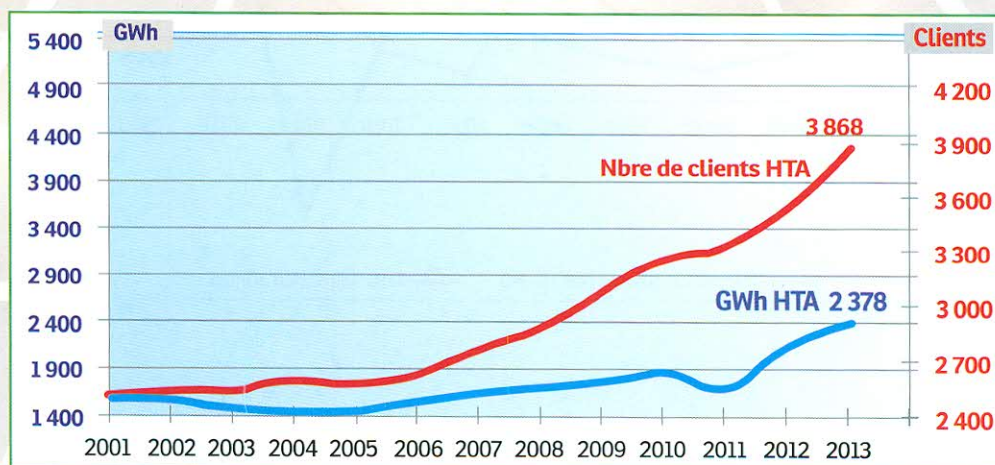
Les ventes à fin décembre 2013, enregistrent une hausse de 12,2% par rapport à 2012, passant de 4 494 GWh à 5 045 GWh. Cette hausse résulte de l'effet conjugué de la progression de la demande nationale de 7,1% et de l'amélioration du rendement de distribution qui s'établit à 80,4% contre 76,4% en 2012.

Les ventes HTA

A fin 2013, les ventes HTA ont atteint 2 378 GWh contre 2 157 GWh réalisées en 2012, soit une hausse de 10,2% (+221 GWh).

Cette hausse est imputable aux effets de la croissance de l'activité économique, de la normalisation des activités de l'Administration notamment dans l'éducation, et de la poursuite des actions de sécurisation des comptages HTA. La progression des ventes HTA à Abidjan (+7,2% ; +164 GWh) et la forte augmentation de l'activité de la mine de Tongon (+40 GWh, +31,9%) couvrent 92% de la hausse.

Le nombre de clients HTA passe de 3 539 à 3 868 à fin décembre 2013, soit une progression de 9,3% (+329 clients).



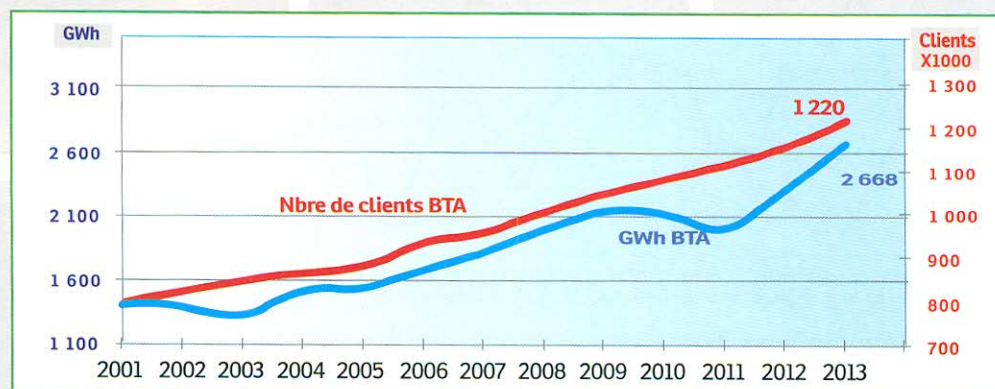
Les ventes BTA

Les ventes BTA s'établissent à 2 668 GWh à fin 2013, en hausse de 14,1% par rapport à 2012 (+330 GWh).

Cette croissance est fortement impactée d'une part, par la zone d'Abidjan dont les ventes progressent de 13,4% entre 2012 et 2013, soit + 164 GWh et d'autre part, par la zone CNO, dont les ventes enregistrent une croissance de 38,2% soit +

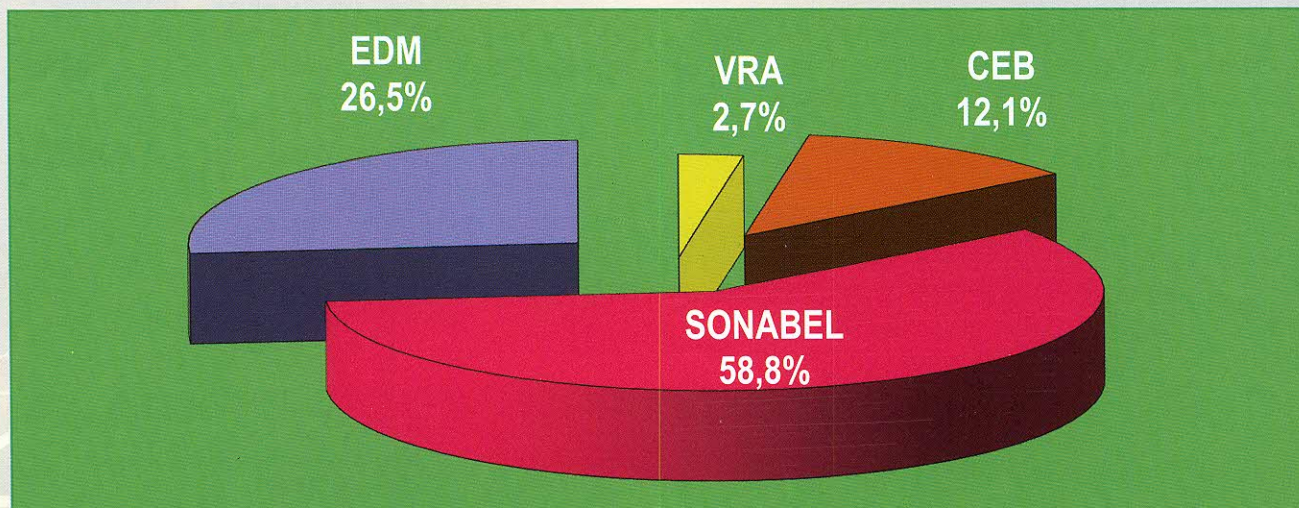
106 GWh liée aux opérations de reprise des comptages. En revanche, en zone Intérieur hors CNO, la hausse des ventes BTA n'est que de 7,1%.

Le nombre de clients BTA s'établit à 1 219 727 clients au 31 décembre 2013 contre 1 150 528 clients au 31 décembre 2012, soit une progression de 6,0% (+69 199 clients).



Les ventes à l'exportation

Les ventes d'énergie à l'exportation s'élèvent à 820 GWh en 2013, en augmentation de 27 % par rapport aux ventes réalisées en 2012. Cette hausse est principalement due à la mise en service de l'interconnexion Côte d'Ivoire – Mali en octobre 2012.



Relations clients

Les délais de traitement des prestations à la clientèle notamment au niveau des branchements et des remplacements de compteurs s'améliorent. Le Centre de Relation Client a été inauguré le 13 novembre 2013 par le

Ministre du Pétrole et de l'Energie. Il est destiné à capter les demandes de toute nature de la clientèle. L'adhésion forte des clients aux Nouveaux Modes de Paiement des Factures a un impact positif sur la réduction des affluences aux caisses en périodes d'affluence.

• La gestion technique

Le temps moyen de coupure (TMC) enregistré en 2013 est de 49h19', soit une hausse de 3h25' par rapport au TMC 2012 qui était de 45h54'. La fourniture de l'électricité en 2013 a été fortement perturbée par les incidents majeurs sur le réseau de transport d'énergie qui ont généré un temps moyen de coupure de 11h17', soit une hausse de 7h35' par rapport au TMC de 2012.

Ces incidents majeurs traduisent la faiblesse actuelle du

système de protection du réseau de transport ainsi que la fragilité de ce réseau en cas de surcharge en raison des faibles possibilités de secours. En effet, l'analyse de ces incidents majeurs a fait ressortir des insuffisances dans les automatismes de protection et la structure du réseau électrique par rapport aux défauts survenant dans les postes les plus importants.



La disponibilité des groupes

La disponibilité globale des groupes de production à fin décembre 2013 est de 87,47 % contre 89,11 % en 2012. La disponibilité des groupes hydrauliques passe de 87,56% en 2012 à 84,50% en 2013, soit une baisse de 3,06 points essentiellement due aux indisponibilités de groupes pour travaux d'entretien dans les centrales de KOSSOU et FAYE. La disponibilité des groupes thermiques passe de 90,28 % à 89,39 %, soit une légère baisse de 0,89 point liée aux travaux d'Inspection des Parties Chaudes (IPC) effectués sur la TAG 8 de CIPREL.

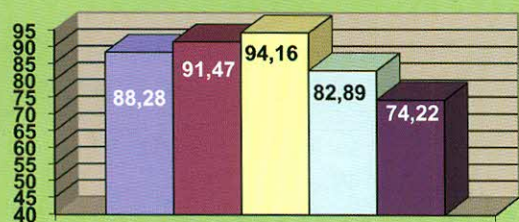
La disponibilité des groupes thermiques de VRIDI 1 passe de 83,23 % à 80,77 %, soit une baisse de 2,46 points liée à l'indisponibilité de la TAG4 du 10 décembre 2013 au 11 février 2014 suite à l'avarie du transformateur de puissance n°2.

La disponibilité globale des ouvrages de transport d'énergie est de 98,84% à fin décembre 2013 contre 97,85% à fin décembre 2012, soit une hausse de 0,99 point.

La disponibilité des lignes de transport d'énergie passe de 98,14% à fin décembre 2012 à 99,31 à fin décembre 2013, soit une amélioration de 1,17 point.

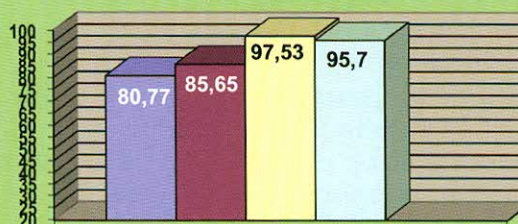
Le taux de disponibilité des transformateurs, quant à lui passe de 97,65% à fin décembre 2012 à 98,53% à fin décembre 2013, soit une amélioration de 0,88 point. L'évolution du résultat global traduit l'efficacité des actions menées dans le cadre du programme de maintenance et d'exploitation des ouvrages.

TAUX DE DISPONIBILITE DES USINES
HYDRAULIQUES (%)



■ Ayamé 1 ■ Ayamé 2 □ Taabo □ Buyo ■ Kossou

TAUX DE DISPONIBILITE DES USINES
THERMIQUES (%)



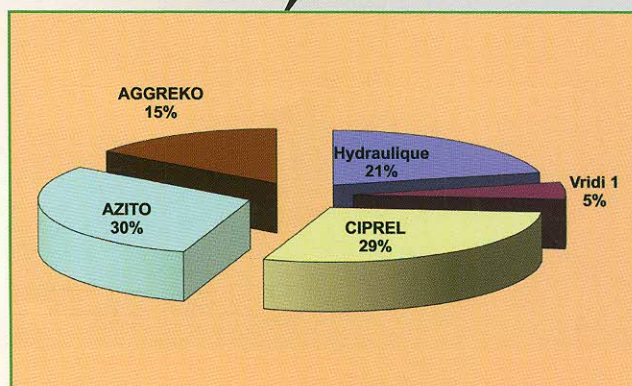
■ Vridi 1 ■ Ciprel □ Azito □ Aggreko



EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

La production nette

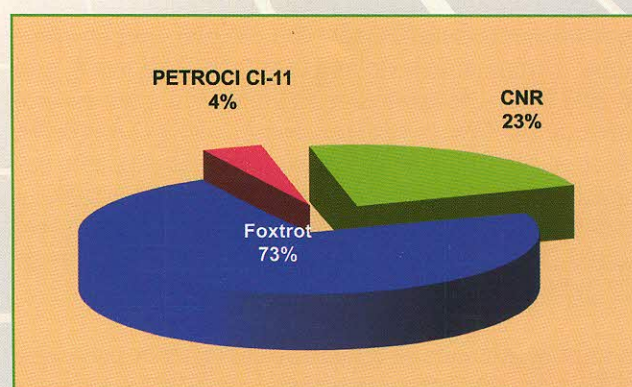
La production nette du système électrique interconnecté s'est établie à **7 515 GWh** en 2013 contre un réalisé de **6 895 GWh** en 2012, soit une hausse de **9%**.



REPARTITION DE LA PRODUCTION

La consommation de gaz

La consommation annuelle de gaz naturel réalisée à fin 2013 est de **65 518 Mpc** en hausse de **22%** par rapport à 2012 (53 660 Mpc).



REPARTITION DES LIVRAISONS DE GAZ





Les apports hydrauliques

L'année 2013 a enregistré un volume d'apports hydrauliques inférieur à celui de 2012 sur l'ensemble des lacs. Les apports hydrauliques nets de 2013 sont de 1 636 GWh avec un indice global d'hydraulicité pour les 4 lacs de 0,91 inférieur à celui de 2012 (1,38). Les apports nets enregistrent une très forte baisse de 862 GWh (- 35%) par rapport à 2012 (2 498 GWh). L'hydraulicité sur le lac de Kossou a été très déficitaire par rapport à 2012 en passant d'un indice de 1,39 à 0,89. Le stock d'énergie à Kossou qui était de 598 GWh à fin 2012 est passé à 296 GWh à fin 2013, soit une baisse importante de 302 GWh.

Le stock hydraulique de l'ensemble des lacs à fin décembre 2013 est de 809 GWh en forte baisse de 25,2% par rapport à 2012 (1 082 GWh). Le faible niveau de stock à fin 2013 ne permettra pas d'accroître la production hydraulique en 2014 et de passer la période de faibles apports du 1er semestre avec une marge de sécurité suffisante pour assurer la production hydraulique, en particulier sur le couple Kossou-Taabo.

Equilibre offre-demande

La gestion du système électrique est marquée en 2013 par la précarité de l'équilibre production-consommation. On assiste, en effet, à des ruptures fréquentes de cet équilibre à la pointe de charge. Cette gestion a été caractérisée au cours du second semestre par la baisse de la production hydraulique en vue de constituer un stock minimum pour sécuriser l'équilibre offre/demande du 1er semestre 2014. La consommation nationale brute du système électrique interconnecté de 2013 est de 6 780 GWh en hausse de 7,1 % par rapport à 2012 (6 329 GWh).

La puissance à la pointe nationale du réseau enregistrée le lundi 02 décembre 2013 à 21h30 est de 1 077 MW (+7,0%) contre 1006 MW en 2012. Cette pointe enregistre une augmentation de 71 MW par rapport à 2012. La puissance à la pointe nationale enregistre ainsi une augmentation

moyenne de 75 MW / an depuis 2011.

Comme les années précédentes, la situation d'exploitation du réseau électrique reste toujours caractérisée par les problèmes de saturation dus aux insuffisances de capacité et à la vétusté des ouvrages existants avec une accentuation des difficultés d'évacuation de la production du site de VRIDI en cas d'indisponibilité d'une ligne. Cette contrainte d'évacuation de la production du site de VRIDI s'est accentuée avec la mise en service en 2013 d'une capacité supplémentaire de 211 MW (AGGREKO : +100 MW, CIPREL : +111 MW).

Le rendement du réseau

Le rendement global du système électrique ivoirien s'établit à 77% en 2013 contre 73,7% en 2012. Cette augmentation est essentiellement due à l'amélioration du rendement de distribution.

En effet le rendement de distribution sur le territoire national a poursuivi son redressement, passant de 76,4 % en 2012 à 80,4% à fin 2013, soit une progression de 4 points sur un an. Cette forte progression est le résultat de la poursuite des actions de lutte contre la fraude initiées sur Abidjan depuis avril 2012, et du redéploiement en zone CNO qui s'est accompagné de la reprise d'une partie importante des branchements basse tension.

La zone d'Abidjan enregistre une hausse de 3,8 points par rapport à 2012. La zone Intérieur hors CNO, enregistre, quant à elle, une hausse de 1 point, passant de 86,1% à 87,1%. La zone CNO connaît pour la deuxième année consécutive, une forte hausse de 15,1 points passant de 79,3% à 94,4% grâce à l'impact de la poursuite des actions de fiabilisation de la facturation, la reprise des branchements des clients basse tension et la croissance des consommations de la mine de Tongon. Le rendement transport est en légère baisse de 0,2 point, passant de 94,1% en 2012 à 93,9% en 2013.

BILAN SOCIAL ET COMMUNICATION

• Bilan social

L'effectif de la CIE à fin Décembre 2013 est de 4 029 collaborateurs auquel s'ajoutent 127 contrats à durée déterminée (CDD), soit un effectif consolidé de 4 156 agents. L'âge moyen des collaborateurs CIE est passé de 41,7 ans en 2010 à 40 ans en décembre 2013.

Le personnel hors CDD composé de 25% de femmes et de 75% d'hommes est reparti par collège comme suit :

- Cadres : 414 soit 10%
- Maîtrises : 2 080 soit 52%
- Employés et Ouvriers : 1 535 soit 38%

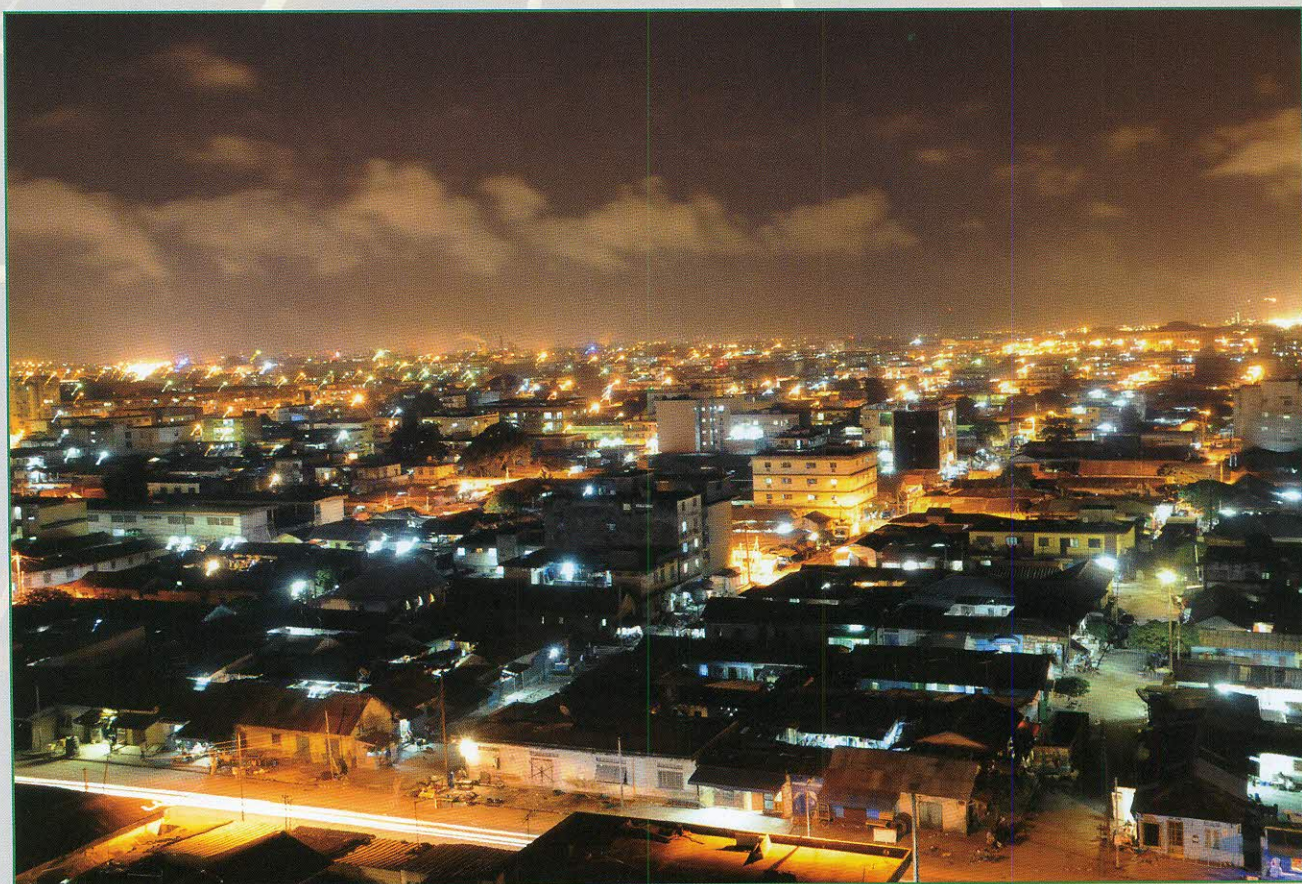
La démarche compétences qui a pour finalité l'adéquation homme / poste à l'horizon 2014 se poursuit.

La CIE a formé 123 jeunes dans le cadre du projet d'assistance post-conflit Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) qui vise à améliorer l'accès des jeunes ivoiriens de 18 à 30 ans à l'emploi en leur offrant des opportunités d'une première expérience professionnelle et/ou une formation professionnelle complémentaire adaptée aux besoins du marché de l'emploi.

• Communication

La dématérialisation des archives commerciales de la CIE se poursuit. Des actions d'envergure notamment le relooking

des façades des agences destinées à apporter une image forte et dynamique de la CIE sont en cours de réalisation.



RESULTATS FINANCIERS

• Produits - Chiffre d'affaires électricité

Le chiffre d'affaires énergie à fin décembre 2013 s'établit à 351 907 MFCFA, soit une hausse de 16,8% par rapport à 2012 représentant 50 537 MFCFA en valeur.

Le chiffre d'affaires sur les ventes nationales d'énergie progresse de 36 560 MFCFA (+13,6%) par rapport à 2012. Cette progression est due à :

- l'accroissement des consommations facturées (hausse de la demande et du rendement) ;
- l'augmentation du prix moyen facturé qui passe de 59,93 FCFA/kWh hors taxe à 60,62 FCFA/kWh.

Cette dernière hausse est liée notamment au basculement de près de 300 000 clients du tarif modéré 5A faisant l'objet d'une subvention à un tarif 5A général et à l'impact en année pleine de la hausse des tarifs de la moyenne tension de 10% mis en œuvre au deuxième trimestre 2012.

Le chiffre d'affaires sur les ventes exports augmente de

13 977 MFCFA soit une progression de 43,9% due à :

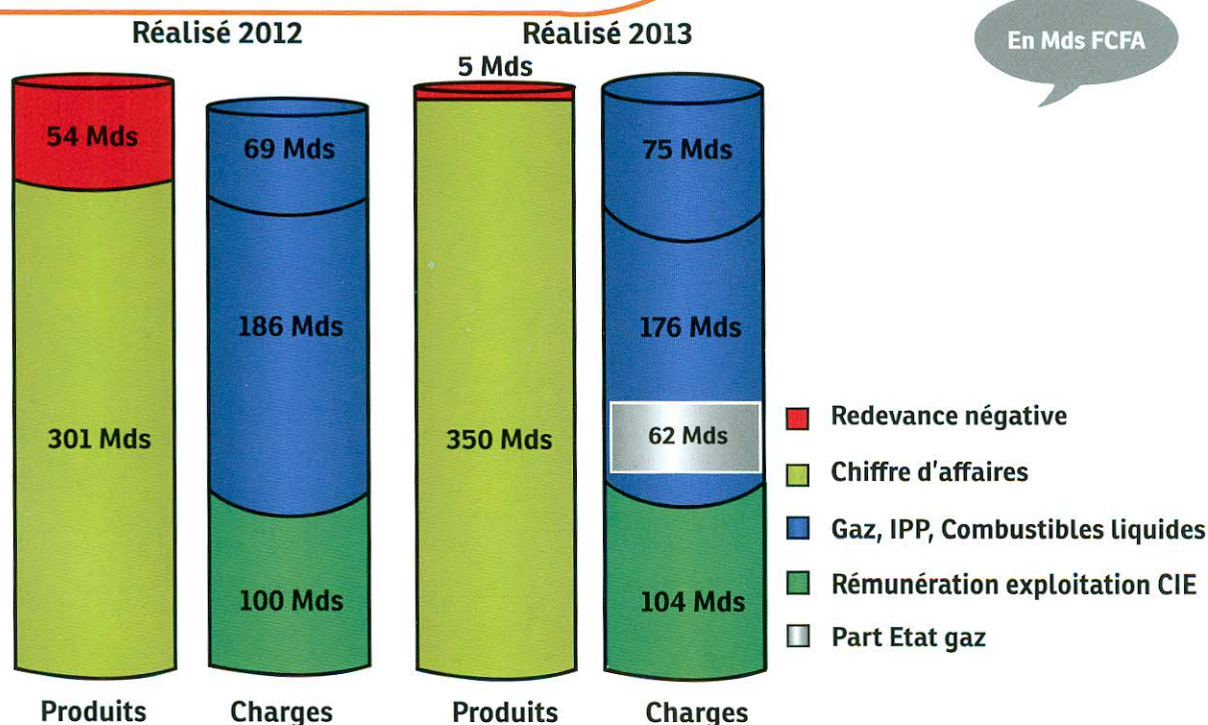
- la hausse de la demande notamment d'EDM ;
- l'augmentation du prix moyen par rapport à 2012 qui passe de 49,37 FCFA/kWh à 55,90 FCFA/kWh.

Cette appréciation du prix moyen export est due, en réalité, à l'impact des remises consenties en 2012 à SONABEL sur la révision de prix au titre des années 2010 et 2011.

Le chiffre d'affaires énergie est ventilé entre les différents acteurs du secteur de l'électricité avec 104,5 milliards de FCFA pour la rémunération de la CIE soit 29,7% du total des ventes et 71,8% des ventes pour les achats de combustibles et d'énergie et la redevance.

En définitive, la réduction du déficit d'exploitation du secteur de l'électricité s'est poursuivie de façon significative en 2013 avec 5,3 milliards de FCFA contre 54 milliards de FCFA en 2012.

Ventilation du Chiffre d'Affaires



• Produits propres à la CIE

A fin décembre 2013, les produits propres de la CIE sont en légère hausse de 0,9% par rapport à 2012 et s'établissent à 129 246 MFCFA.

Valeur en MFCFA	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Variation
CA énergie (1)	301 369	351 907	16,8%
Combustibles + Redevance (2)	201 535	247 420	22,8%
Rémunération CIE sur les ventes d'énergie (3) = (1) - (2)	99 834	104 487	4,7%
Travaux (4)	7 160	4 730	-33,9%
Travaux liés à l'exploitation et divers produits (5)	21 057	20 029	-4,9%
Total produits d'exploitation CIE (6) = (3) + (4) + (5)	128 051	129 246	0,9%

• Charges propres à la CIE

Les charges d'exploitation propres à la CIE sont constituées de charges d'entretien de réseau et centrales, charges du personnel et services extérieurs et divers.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 111 580 MFCFA et est en baisse de 1,4% par rapport à 2012.

En MFCFA	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Variation
Entretiens et travaux	44 675	45 127	1,0%
Autres services extérieurs	40 630	36 038	-11,3%
Personnel	27 814	30 415	9,4%
Total charges d'exploitation	113 119	111 580	-1,4%



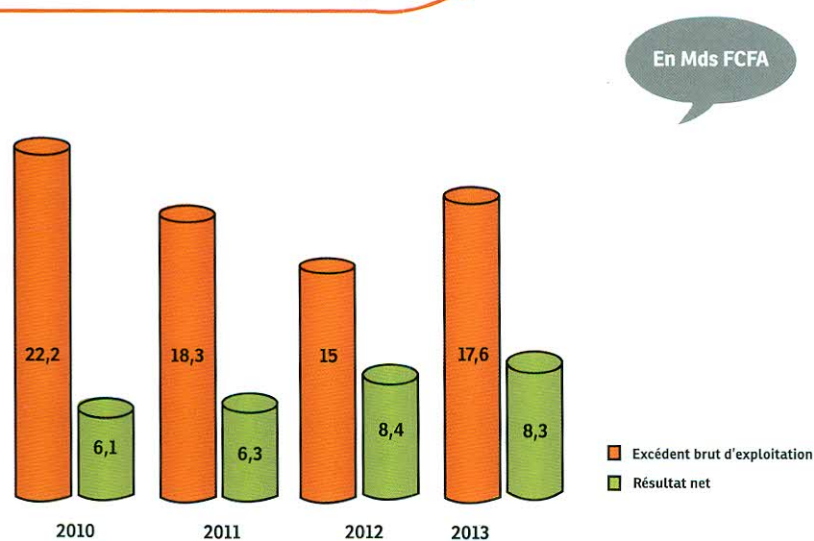
• Le Résultat

L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit à 17 666 MFCFA, en augmentation de 18,3% par rapport à l'exercice 2012 et résultant d'une augmentation des produits combinée à une baisse des charges.

Le résultat avant impôts s'établit à 10 952 MFCFA et le résultat net à 8 284 MFCFA, quasiment stable par rapport à 2012. Il faut toutefois rappeler qu'en 2012, le résultat net de

8 394 MFCFA intégrait une plus-value de cession de titres SOGEVALOR de 1 239 MFCFA. Le résultat net de l'exercice 2012 retraité de cet événement exceptionnel se serait établi à 7 155 MFCFA. Ainsi, hors plus-value de cession, le résultat net de l'exercice 2013 est en progression de 16% par rapport à celui de l'exercice 2012.

Soldes Intermédiaires de gestion



Annotation :

Le chiffre d'affaires propre de la CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges

présentés sont issus des données de gestion de l'entreprise. Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

Valeur en Mds FCFA	Réalisé 2012	Réalisé 2013
Excédent brut d'exploitation comptable	4,0	9,0
Transfert de charges	10,8	8,5
Retraitements provisions	0,2	0,1
Excédent brut d'exploitation gestion	15,0	17,6

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux

effectués pour le compte de l'Autorité Concédante ainsi que les charges des compteurs immobilisés sur la période.

BILAN-FINANCEMENT-RATIOS

• Bilan Actif

Le total de l'actif passe de 521 085 MFCFA à 573 099 MFCFA en hausse de 10% en raison principalement de la hausse des autres actifs circulants.

Au 31 décembre 2013, les créances clients brutes s'établissent à 281 249 MFCFA. Après déduction des avances reçues, qui s'élèvent à 6 895 MFCFA, le niveau net des impayés clients est égal à 274 354 MFCFA, contre 265 184 MFCFA en 2012 soit une hausse de 3,5%.

Les provisions constituées sur les créances clients s'élèvent à 42 689 MFCFA. Après imputation de celles-ci, les créances clients nettes s'établissent à 238 560 MFCFA.

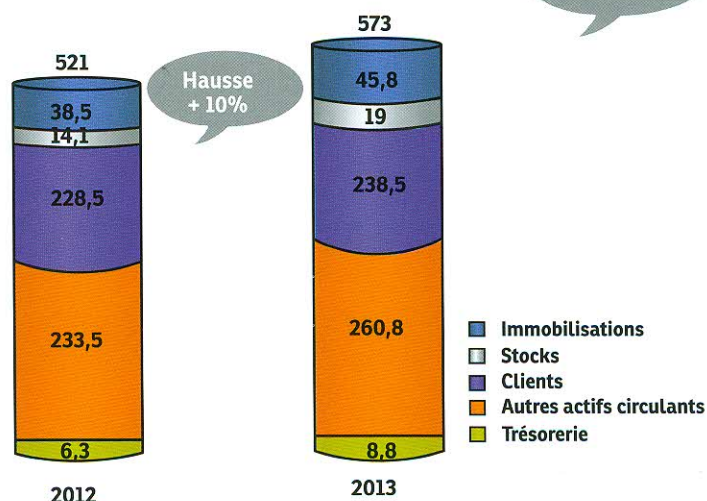
Les créances publiques et para publiques sont en progression du fait de la hausse des consommations liée au redéploiement de l'Administration sur l'ensemble du

territoire, de l'ouverture de plusieurs universités et d'un niveau de compensation sur les créances para-publiques équivalent à celui de l'année précédente.

La hausse des créances privées s'explique essentiellement par la persistance des impayés de la zone CNO malgré une nette progression du recouvrement.

Les créances export enregistrent une baisse en raison des actions vigoureuses de recouvrement destinées à réduire l'exposition de la trésorerie aux contraintes des fréquents retards de paiements. Ainsi, en début d'année, la CIE a entrepris de procéder, avec les banques commerciales partenaires, à l'escompte de traites en accord avec les clients SONABEL et EDM.

Evolution de l'actif



• Bilan passif

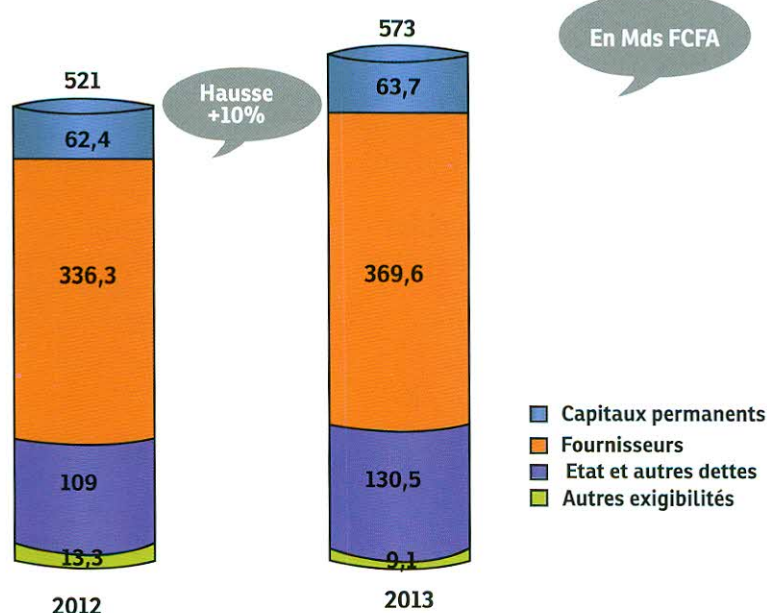
Le total du passif est en hausse en raison de l'évolution du passif circulant qui passe de 451 458 MFCFA à 507 117 MFCFA, soit un accroissement de 12%.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 369 689 MFCFA et enregistrent une augmentation de 10%. Cette évolution est

due aux dettes de 2013 constituées principalement de la part Etat gaz évaluée à environ 35 Milliards FCFA.

Les dettes Etat et autres dettes sont en hausse de 20%, essentiellement en raison de la hausse des taxes (TVA, RER, taxe communale) facturées et non encaissées de l'année.

Evolution du passif



FINANCEMENT

• Les ressources

L'augmentation des dividendes distribués atténuée par une meilleure capacité d'autofinancement, a entraîné une baisse de l'autofinancement. Cette baisse de l'autofinancement a été compensée par un niveau plus élevé des emprunts (avances sur consommations et provisions financières), conduisant à une hausse des ressources qui passent de 13 770 MFCFA à 14 380 MFCFA.

• Les Emplois

Les emplois à financer, en nette baisse en 2013, s'établissent à 6 898 MFCFA contre 24 486 MFCFA en 2012. Cette diminution s'explique par :

- la hausse du besoin en financement d'exploitation liée notamment à l'augmentation de la part Etat gaz atténuée par une nette amélioration du recouvrement des créances locales et export ;
- un niveau toujours élevé des investissements nets dû à la poursuite du programme d'investissements relatif à la remise à niveau de l'outillage, du parc véhicules et engins, à la réhabilitation des locaux d'exploitation et au renouvellement du Dispatching.

• La trésorerie

La hausse des ressources est supérieure à celle des emplois, ce qui a pour conséquence une hausse significative de la trésorerie de +7 483 MFCFA.

Tableau de financement

en Mds de FCFA

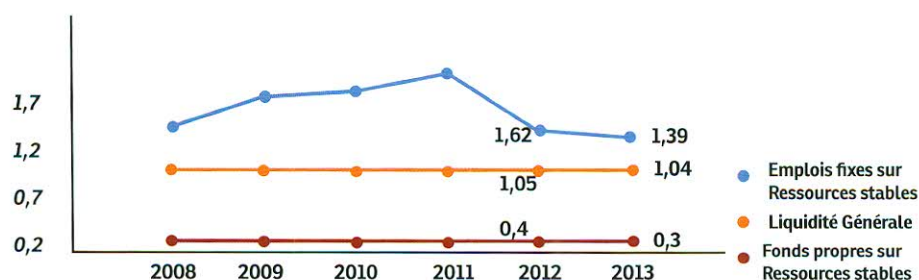
	2012	2013
Ressources	13,7	14,3
Emplois	24,4	6,8
Variation de Trésorerie	-10,7	7,4



RATIOS ET RENTABILITÉ

Les ratios financiers demeurent satisfaisants.

Ratios de structure financière

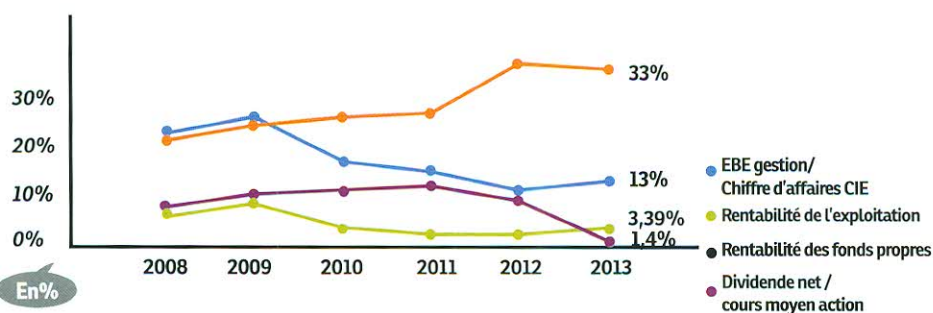


La hausse des immobilisations corporelles induit une baisse du ratio de couverture des actifs immobilisés par les ressources stables, qui passe de 162% à 139%. Il convient cependant de noter qu'aucun emprunt bancaire n'a été contracté. Les autres ressources stables sont constituées

des avances sur consommation et des provisions pour risques et charges.

Le ratio d'autonomie financière est en légère amélioration en raison de la hausse du total bilan.

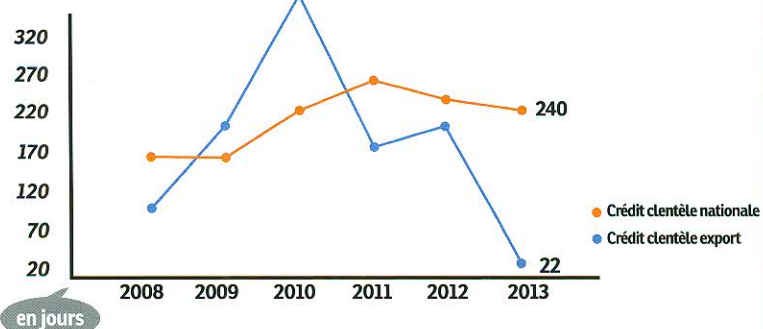
Ratios de rentabilité



Le taux de rotation des capitaux propres reste stable passant de 5,1 en 2012 à 5,2 en 2013, induit par la légère hausse du chiffre d'affaires.

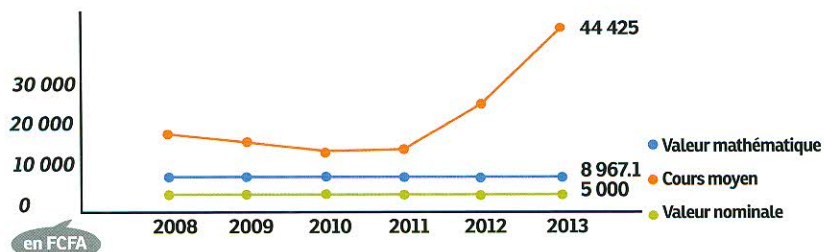
La rentabilité des fonds propres reste constante à 33%. La rentabilité de l'exploitation est en hausse en raison de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation de 18%.

Durée crédit clientèle (en jours)



Les délais clients sont en amélioration en raison des bons résultats du recouvrement en zone CNO et au niveau de l'Export.

Evolution de l'action de CIE



Le cours de l'action au 31 décembre 2013 s'établit à 62 000 FCFA, pour un cours moyen de l'année 2013 à 44 425 FCFA ; le dividende brut par action se situe à 2 965 FCFA.

Le rendement de l'action est de 6%, en baisse de 4,4 points par rapport à l'exercice 2012 en raison de la forte croissance du cours moyen de l'action (+72%).

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

• Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité, S.A. (CIE), tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 08 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Associé –Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

• Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Convention conclue non préalablement autorisée

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 19 mars 2014, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

1.1 Convention avec la société AWALE CORPORATION S.A

Administrateurs communs

Messieurs Dominique KAKOU, Eric TAUZIAC

Nature et objet

Cette convention concerne une garantie autonome, donné par la CIE, à hauteur de 100% d'un crédit spot de deux mois accordé par la SGBCI à la société AWALE CORPORATION S.A.

Modalités et rémunération

Ce crédit spot d'un montant de 50 millions de FCFA est resté valable jusqu'au 28 octobre 2013. Il a été remboursé à son échéance par la société AWALE CORPORATION S.A.

Aucun enregistrement relatif à cette garantie n'a été effectué par la CIE dans les comptes de l'exercice 2013.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Conventions avec FINAGESTION

Administrateurs communs

Messieurs Olivier BOUYGUES, Marc ALBEROLA, Eric TAUZIAC, Brice LODUGNON, ECP FII FINAGESTION

2.1.1 Convention d'assistance générale

Nature et objet

La société FINAGESTION assure une assistance générale pour la gestion des services et des activités de CIE. La convention, conclue en 1998 pour une durée initiale d'un an, est renouvelable annuellement par tacite reconduction

Modalités et rémunération

La rémunération perçue par FINAGESTION pour cette assistance technique est égale à 0,82 % du chiffre d'affaires annuel hors TVA réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3 %, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent. La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à FCFA 1.949 millions hors taxes.

2.1.2 Contrat d'emprunt

Nature et objet

La société FINAGESTION a signé un contrat d'emprunt avec la CIE le 23 décembre 2004. Ce contrat d'emprunt porte sur un prêt de la CIE à FINAGESTION de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA. Un avenant portant sur la durée et le taux d'intérêt est ajouté au contrat d'emprunt à compter du 30 juin 2013. La durée du contrat est de quatre (4) ans renouvelable, au taux d'intérêt annuel fixe de 7,5%.

Modalités et rémunération

Les produits d'intérêts comptabilisés par la CIE, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se sont élevés à 646 millions de FCFA.

2.1.3 Pacte d'actionnaires entre CIE, FINAGESTION, New Distribution Services et Monsieur Daniel SAMPAH relativement à la Société AWALE CORPORATION SA

Nature et objet

Dans le prolongement de l'investissement réalisé dans AWALE CORPORATION SA, il a été procédé à la signature d'un pacte d'actionnaires le 19 juin 2013 relativement à la gouvernance d'AWALE CORPORATION SA.

2.2 Convention avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

Administrateurs communs

Messieurs Marc ALBEROLA, Dominique KAKOU, Eric TAUZIAC

Nature et objet

En exécution de cette convention de services, GS2E réalise pour le compte de CIE des prestations dans les principaux domaines suivants:

- ressources humaines et formation,
- audit exploitation eau et électricité,
- communication et documentation,
- systèmes d'information,
- finances, comptabilité, achat et assurances,
- conseil juridique,
- ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- qualité, sécurité et environnement.

En retour, la CIE met du personnel et des moyens à disposition de GS2E qu'elle lui facture mensuellement.

Modalités et rémunération

Les prestations réciproques sont refacturées mensuellement au coût enregistré dans les livres des cocontractants. Sur l'exercice 2013, le coût total facturé au titre des prestations rendues par le GS2E s'élève à FCFA 3.891 millions hors taxes.

Les produits facturés par la CIE à GS2E s'élève à FCFA 1.846 millions hors taxes.

2.3 Conventions avec la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité, S.A., CIPREL

Administrateurs communs

Messieurs Marc ALBEROLA, Eric TAUZIAC, Brice LODUGNON, ECP FII FINAGESTION, Etat de Côte d'Ivoire

2.3.1 Convention de fournitures et de prestations

Nature et objet

Cette convention concerne un contrat qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la CIE effectue pour le compte de la CIPREL un certain nombre de prestations en matière de fournitures et de services nécessaires au bon fonctionnement de la centrale. Les prestations à effectuer par CIE dans le cadre de cette convention concernent :

- la mise à disposition d'un banc d'essai d'injecteurs ainsi que les travaux d'entretien et de réparation de ce matériel ;
- des mesures et analyses diverses ;
- la mise à disposition de matériels de télécommunication ainsi que l'exploitation et la maintenance de ces équipements ;
- des fournitures et prestations diverses.

Modalités et rémunération

Le montant facturé à CIPREL au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à FCFA 142 millions.

2.3.2 Convention de prestations médicales

Nature et objet

Prestations médicales dispensées par les services de santé de CIE au personnel de CIPREL et de leurs ayants-droit.

Modalités et rémunération

CIE facture les prestations effectuées au fil de l'eau.

Le montant facturé par CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à FCFA 3,2 millions.

2.4 Conventions avec la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire, S.A., SODECI

Administrateurs communs

Messieurs Ousmane DIARRA, ECP FII FINAGESTION, Olivier BOUYGUES, Marc ALBEROLA, Louis PETERSCHMITT, Eric TAUZIAC,

2.4.1 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet

Prestations médicales dispensées par les services de santé de CIE au bénéfice du personnel de SODECI et de leurs ayants-droits. Les prestations concernent :

- la médecine générale,
- la médecine spécialisée,
- les consultations d'infirmières,
- les soins infirmiers de première nécessité.

Modalités et rémunération

Les prestations rendues sont facturées mensuellement au coût par la CIE à la SODECI.

Les produits perçus par CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à FCFA 35 millions hors taxes au titre de l'exercice 2013.

2.4.2 Convention de bail

Nature et objet

Par convention en date du 1er février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs à Abidjan-Treichville.

Modalités et rémunération

Le loyer trimestriel est de FCFA 55 millions.

La charge enregistrée par CIE dans le cadre de cette convention s'élève à FCFA 221 millions hors taxes, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

2.5 Conventions avec la société GRAS SAVOYE

Administrateur commun : Monsieur Ousmane DIARRA

2.5.1 Convention de gestion du régime maladie

Nature et objet

Les prestations à effectuer par GRAS SAVOYE dans le cadre de cette convention concernent :

- la gestion du fichier des assurés ;
- le contrôle des factures des fournisseurs santé, l'établissement des décomptes par famille et des tickets modérateurs attendus ;
- l'examen des dossiers d'entente préalable soumis à son appréciation et le traitement des demandes de remboursement ;
- l'élaboration des statistiques trimestrielles et annuelles.

Modalités et rémunération

La rémunération de GRAS SAVOYE est forfaitaire pour un montant trimestriel de FCFA 36 millions.

Les charges supportées par la CIE sur l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 145 millions hors taxes.

2.5.2 Convention d'assurance dommage

Nature et objet

Prestations d'assurance dommage.

Modalités et rémunération

La prime est payable semestriellement.

Les charges comptabilisées par CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élèvent à FCFA 1.790 millions.

Abidjan, le 08 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Associé –Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

PROJET DE RESOLUTION

• **Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 comportant le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

• **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

• **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 8 284 538 714 FCFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 23 115 538 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 8 307 654 252 FCFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende global pour :
8 302 000 000 FCFA
- au report à nouveau pour :
5 654 252 FCFA

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital

recevra un dividende brut de 2 965 F CFA. Le dividende sera mis en paiement à compter du 23 mai 2014.

• **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 F CFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

• **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier BOUYGUES pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

• **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Michel FRANCONY pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

• **Septième résolution**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.



COMPOSITION DU CAPITAL ET FILIALES

• 1. Composition du Capital

Actionnaires	Parts
FINAGESTION	54,02%
Etat de Côte d'Ivoire	15,00%
FCP CIE	5,16%
Maison des Actionnaires	1,08%
Divers Porteurs	21,25%
SIDIP	2,49%
FCP SODECI	1,00%

• 2. Filiales

CIE détient 67% (428,8 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la SODECI.

CIE détient également 60% (30 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de

l'Electricité), une structure créée avec SODECI en 2011 pour la gestion des Fonds Commun de Placement des salariés.

CIE détient enfin 75% (450 millions de FCFA) du capital d'AWALE Corporation SA.



ETATS FINANCIERS

BILAN • ACTIF

		Exercice 2013			Exercice 2012
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	Charges immobilisées	0		0	0
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles	12 307 365 744	11 396 194 681	911 171 063	462 962 637
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	12 307 365 744	11 396 194 681	911 171 063	462 962 637
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles	118 696 335 810	76 251 233 462	42 445 102 348	37 187 424 926
AJ	Terrains	1 020 259 735		1 020 259 735	965 259 735
AK	Bâtiments	3 722 249 449	2 609 144 203	1 113 105 246	1 281 608 421
AL	Installations et agencements	12 792 151 197	8 004 904 639	4 787 246 558	2 203 298 572
AM	Matériel	73 221 277 710	47 483 592 280	25 737 685 430	23 029 101 804
AN	Matériel de transport	27 940 397 719	18 153 592 340	9 786 805 379	9 708 156 394
AP	Av. et Ac. versés sur immobilisations	1 401 662 887		1 401 662 887	80 771 539
AQ	Immobilisations financières	1 081 982 322	0	1 081 982 322	811 495 155
AR	Titres de participation	908 800 000		908 800 000	458 800 000
AS	Autres immobilisations financières	173 182 322		173 182 322	352 695 155
AW	(1) dont H. A. O. :				
	Brut				
	Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	133 487 346 763	87 647 428 143	45 839 918 620	38 542 654 257
BA	ACTIF CIRCULANT				
	Actif circulant H. A. O.	0		0	0
BB	Stocks	25 843 225 191	6 925 253 475	18 917 971 716	14 107 356 353
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approv.	20 956 388 354	6 925 253 475	14 031 134 879	12 312 729 394
BE	En-cours	4 886 836 837		4 886 836 837	1 794 626 959
BF	Produits fabriqués				
BG	Créances et emplois assimilés	543 503 725 093	44 048 224 212	499 455 500 881	462 051 392 097
BH	Fournisseurs, avances versées	10 901 859 856		10 901 859 856	8 839 153 625
BI	Clients	281 248 905 506	42 689 028 692	238 559 876 814	228 545 007 055
BJ	Autres créances	251 352 959 731	1 359 195 520	249 993 764 211	224 667 231 417
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	569 346 950 284	50 973 477 687	518 373 472 597	476 158 748 450
BQ	TRESORERIE-ACTIF				
BR	Titres de placement	2 337 795 862		2 337 795 862	1 835 626 721
BS	Valeurs à encaisser			0	0
BT	Banques, chèques postaux, caisse	6 733 232 791	185 306 840	6 547 925 951	4 547 705 576
BU	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	9 071 028 653	185 306 840	8 885 721 813	6 383 332 297
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV)				
	(perte probable de change)	0		0	0
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	711 905 325 700	138 806 212 670	573 099 113 030	521 084 735 004

BILAN • PASSIF

		Exercice 2013	Exercice 2012
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	14 000 000 000	14 000 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	-	
CC	Primes et réserves	2 823 115 538	2 801 253 333
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecart de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	23 115 538	1 253 333
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	8 284 538 714	8 393 862 205
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 107 654 252	25 195 115 538
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	30 139 405 832	27 030 023 769
DD	Provisions financières pour risques et charges	8 515 763 295	10 201 888 753
DE	(1) dont H. A. O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	38 655 169 127	37 231 912 522
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	63 762 823 379	62 427 028 060
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	2 326 802 822	3 132 371 419
DI	Clients, avances reçues	6 894 837 041	6 130 581 683
DJ	Fournisseurs d'exploitation	369 688 922 905	336 307 132 367
DK	Dettes fiscales	116 587 325 982	97 163 216 845
DL	Dettes sociales	5 519 768 659	5 656 844 301
DM	Autres dettes	6 099 597 324	3 067 861 771
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	507 117 254 733	451 458 008 386
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	0	2 450 000 000
DS	Banques, découverts	2 219 034 918	4 749 698 558
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	2 219 034 918	7 199 698 558
DU	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	573 099 113 030	521 084 735 004

COMPTES DE RESULTAT • CHARGES

		Exercice 2013	Exercice 2012
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	0	0
RB	- Variation de stocks (Marge brute sur marchandises voir TB)		
	(- ou +)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)		
	(- ou +)		
RE	Autres achats	287 579 758 155	284 902 832 005
RH	- Variation de stocks	-4 691 298 177	-1 238 644 984
RI	Transports	2 197 327 703	1 915 322 324
RJ	Services extérieurs	46 453 362 808	45 642 057 827
RK	Impôts et taxes	5 042 909 946	4 660 140 942
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	-2 156 932 289	-41 829 801 834
RP	Charges de personnel (1)	31 981 974 821	29 423 103 058
	(1) dont personnel extérieur	2 866 737 200	2 581 406 255
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	10 706 431 735	7 843 730 185
RW	Total des charges d'exploitation (Résultat d'exploitation voir TX)	377 113 534 702	331 318 739 523
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	517 169 819	427 749 332
SC	Pertes de change	0	0
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières (Résultat financier voir UG)	517 169 819	427 749 332
SH	Total des charges des activités ordinaires (Résultat des activités ordinaires voir UI)	377 630 704 521	331 746 488 855
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	276 532 942	280 398 553
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O. (Résultat H.A.O. voir UP)	276 532 942	280 398 553
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	2 220 577 102	1 907 819 329
SS	Total participation et impôts	2 220 577 102	1 907 819 329
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES (Résultat net voir UZ)	380 127 814 565	333 934 706 737

COMPTE DE RESULTAT • PRODUITS

			Exercice 2013	Exercice 2012
	ACTIVITE D'EXPLOITATION			
TA	Ventes de marchandises		2 321 315	652 130
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		2 321 315	652 130
TC	Ventes de produits fabriqués		353 883 152 094	303 673 810 657
TD	Travaux, services vendus		13 689 212 606	12 203 776 950
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)		
TF	Production immobilisée		0	0
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES		367 572 364 700	315 877 587 607
TH	Produits accessoires		5 042 677 186	8 722 022 722
T I	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)		372 617 363 201	324 600 262 459
TJ	(1) dont à l'exportation		45 877 969 182	31 852 734 504
TK	Subventions d'exploitation			
TL	Autres produits		2 877 729 566	2 793 403 511
TN	VALEUR AJOUTEE		41 069 964 621	33 341 759 690
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		9 087 989 800	3 918 656 632
TS	Reprises de provisions		3 399 385 836	1 991 497 250
TT	Transferts de charges		8 505 399 992	10 826 928 461
TW	Total des produits d'exploitation		387 399 878 595	340 212 091 681
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	10 286 343 893 8 893 352 158		
	ACTIVITE FINANCIERE			
UA	Revenus financiers		833 311 868	2 056 638 505
UC	Gains de change		0	0
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges		418 226	169 879
UF	Total des produits financiers		833 730 094	2 056 808 384
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)		316 560 275	1 629 059 052
UH	Total des produits des activités ordinaires		388 233 608 689	342 268 900 065
U I	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)		10 602 904 168	10 522 411 210
UJ	(1) dont impôt correspondant		2 650 726 042	2 533 867 613
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK	Produits des cessions d'immobilisations		178 744 590	59 668 877
UL	Produits H.A.O.			
UM	Reprises H.A.O.			
UN	Transferts de charges		0	0
UO	Total des produits H.A.O.		178 744 590	59 668 877
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)		-97 788 352	-220 729 676
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		388 412 353 279	342 328 568 942
UZ	RESULTAT NET Bénéfice (+) ; Perte (-)		8 284 538 714	8 393 862 205

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)			
CAFG = EBE			
- Charges décaissables restantes }	à l'exclusion des cessions		
+ Produits encaissables restants }	d'actif immobilisé		
(SA) Frais financiers	517 169 819	E.B.E.	9 087 989 800
(SC) Pertes de change	0	(TT) Transferts de charges d'exploitation	8 505 399 992
(SL) Charges H.A.O.		(UA) Revenus financiers	833 311 868
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	0
(SR) Impôts sur le résultat	2 220 577 102	(UE) Transferts de charges	418 226
		(UL) Produits H.A.O.	0
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	2 737 746 921	Total (II)	18 427 119 886
CAFG: Total (II) - Total (I) =		15 689 372 965	XA (N - 1) : 14 466 824 816
AUTOFINANCEMENT (A.F.)			
AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)			
AF = 15 689 372 965 - 8 372 000 000 =		7 317 372 965	XB (N - 1) : 8 082 824 816
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)			
Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)			
Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		OU	0
(BD) Matières premières	4 810 615 363	OU	0
(BE) En-cours		OU	0
(BF) Produits fabriqués		OU	0
(A) Variation globale nette des stocks	4 810 615 363	OU	0
(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.			
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.			
Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	2 062 706 231	OU	0
(BI) Clients	10 014 869 759	OU	0
(BJ) Autres créances	25 326 532 794	OU	0
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)	0	OU	0
(B) Variation globale nette des créances	37 404 108 784	OU	0
Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	OU	764 255 358
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	OU	33 381 790 538
(DK) Dettes fiscales	0	OU	19 424 109 137
(DL) Dettes sociales	137 075 642	OU	0
(DM) Autres dettes	0	OU	3 031 735 553
(DN) Risques provisionnés	0	OU	0
(DU) Ecart de conversion - Passif (1)	0	OU	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	OU	56 464 814 944
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		0 OU	14 250 090 797
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)			
ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée			
Excédent brut d'exploitation	N		N - 1
- Variation du B.F.E.(- si emplois ; + si ressources)	9 087 989 800		3 918 656 632
- Production immobilisée	(- ou +) 14 250 090 797		-5 684 429 518
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	0		0
(1) En cours d'adoption.	23 338 080 597		-1 765 772 886

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

		Exercice N		Exercice N-1 (E - ; R +)
		Emplois	Ressources	
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)			
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	764 682 804		-186 583 812
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	15 531 798 690	178 744 590	-15 880 055 085
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	484 752 256	214 265 089	284 551 260
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	16 388 224 071		-15 782 087 637
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	0	14 250 090 797	-5 684 429 518
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	2 138 133 274		-21 466 517 155
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	805 568 597	0	616 550 794
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾ Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	3 954 083 408		-3 636 046 767
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	6 897 785 279		-24 486 013 128
	V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	8 372 000 000	15 689 372 965	8 082 824 816
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunt (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		7 063 465 470	5 687 489 881
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		14 380 838 435	13 770 314 697
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	0 ou	7 483 053 156	-10 715 698 431
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	6 666 686 895		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	-816 366 261		
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)	7 483 053 156	7 483 053 156 ou	0
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			
	Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "			0
	CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
	Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)		5 961 469 044	0
	Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)		0	13 444 522 200
	Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)		7 483 053 156	0
	TOTAL		13 444 522 200	13 444 522 200

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du Secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien-être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec l'ex-EECI:

- Les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;
- Le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultats de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R5 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :
 - * la redevance de l'Autorité Concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste « autres charges ».
 - * Les charges liées aux achats d'énergie et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes

« Autres achats » et « variation de stocks ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :

- * les facturations émises du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation;
- * la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2013 ;

- les droits acquis antérieurement au 1er novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECI pour un montant identique; Côte d'Ivoire Energies (CI-Energies) se substituant à l'ex EECI;

- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement et des inspections majeures des installations de production et d'exploitation sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante.

2. Règles et Méthode Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2013 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

2.1. Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

2.2. Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq.

2.3. Immobilisation Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années:

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	10 et 15
Véhicules	4 et 5
Mobylettes	2.5
Matériel et engins d'exploitation	7
Mobiliers	10
Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménage...)	6
Aménagements et agencements	10

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement

- La participation de CIE dans le capital de GS2E, de SGA2E et d'AWALE Corporation SA ;
- Les souscriptions à la SICAV SOGEVALOR ;
- Les prêts accordés au personnel sur une durée de plus de 12 mois.

2.5. Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique du 13 au 31 mai et du 11 au 30 novembre 2013 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2013.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du «premier entré, premier sorti» qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité du transport d'énergie, des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1 et des barrages hydroélectriques.

Au 31/12/2013 la méthode utilisée à consister à provisionner la valeur réelle des stocks de sécurité déterminée par les structures concernées.

Par ailleurs une provision pour dépréciation du stock à rotation lente est constituée depuis l'exercice 2011. La méthode utilisée consiste à provisionner 100% des articles de consommation courante qui n'ont pas connu de mouvements depuis 3 ans.

2.6 Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaletur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE correspond au produit du nombre de KWh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par KWh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses.

Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2013 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement ; ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes de la CIE envers l'Etat.

2.7 Énergie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.

La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

2.8. Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :

- les créances sur l'ex EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite,
- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrécouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.9. Traitement des Actifs en zones difficiles

Créances clients et énergie en compteurs

Depuis le 19 septembre 2002 et jusqu'à novembre 2008, le chiffres d'affaires en zone CNO de l'Administration et des clients BT a été constaté à partir d'estimations et de forfaits. De novembre 2008 à janvier 2009, la CIE a pu effectuer la reprise de la facturation en zone CNO par une opération de relève d'index.

Depuis lors, l'énergie consommée par les clients BT et

L'Administration est relevée et facturée tous les deux mois. L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à hauteur du pourcentage de non recouvrement soit 37% pour l'exercice clos le 31/12/2013.

Les consommations non relevées au 31 décembre 2013 dans ces zones sont estimées à 42 GWh qui sont provisionnées à 37% pour la part CIE à hauteur de FCFA 356 millions.

Synthèse du traitement des zones ex assiégées

Au 31 décembre 2013, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zones difficiles s'élèvent à FCFA 35 327 millions contre FCFA 35 288 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

Provision sur créances clients	34 971
Provision sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	356

2.10. Dettes financières diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

2.11. Passif circulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par Jade, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité. En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

2.12. Engagements de retraite

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges. Au 31 décembre 2013 les droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à FCFA 6 620 millions, dont FCFA 646 millions au titre de ceux du personnel de l'ex EECI et 5 974 millions au titre du personnel CIE.

Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'OHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire.

2.13. Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

2.14. Compte de résultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de FCFA 3 288 millions,
- la neutralisation des charges du projet Union Européenne pour de FCFA 856 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour FCFA 1 215 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de FCFA 327 millions,
- la refacturation des transformateurs à hauteur de FCFA 759 millions,
- la refacturation des grosses révisions pour FCFA 1 610 millions.
- La refacturation à CI-Energies des frais de départ du personnel pour FCFA 192 millions.



Dans le courant de votre vie

Assim. Djibouty



Compagnie Ivoirienne d'Électricité

Siège social : 1, Avenue Christiani Treichville - 01 BP 6923 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Tél. : +225 21 23 33 00 - Fax : +225 21 23 35 88 - Email : info@cie.ci - www.cie.ci